

Image not found or type unknown



Comment recupere ma caution

Par **chachounette73**, le **11/01/2011 à 15:47**

Bonjour, voila j ai un problème pour récupérer ma caution cela fait 6 mois que j ai déménager et j ai ecrie plus lettre en recommander a mon ancien proprietaire en le menacent de l envoyer devant les tribunaux , mais il reste silencieux rnquel sont mes recours

Par **mimi493**, le **11/01/2011 à 16:09**

Vous allez faire une saisine simplifiée du tribunal de proximité du lieu de la location en question

Par **chachounette73**, le **11/01/2011 à 23:20**

merci pour ta réponse, mais es ce que je suis obliger d aller aux tribunal de mon ancienne région

Par **Marion2**, le **11/01/2011 à 23:24**

Il faut saisir le Tribunal de Proximité d'où dépendait votre location.rnrnY a t'il eu un Etat des Lieux de sortie ? Si oui, avez-vous des frais concernant par ex la tapisserie, des taches, ménage non fait...rnqui viendraient en déduction de votre caution.